



Montréal, le 30 janvier 2007

Madame Diane Finley, C.P., député
Ministre de la Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Objet : Demande de régularisation du statut de Monsieur Abdelkader Belaoui

Madame la Ministre,

La présente est pour attirer votre attention sur le cas de Monsieur Abdelkader Belaoui, en réaction à un appel lancé par le Comité de soutien pour Abdelkader Belaoui. Nous avons pris connaissance, en décembre 2005, de la situation de Monsieur Abdelkader Belaoui, une personne ayant une déficience visuelle, auquel Immigration Canada a refusé sa demande de résidence en vertu de raisons humanitaires et dont le dossier a été fermé.

Monsieur Belaoui, originaire de l'Algérie, réside à Montréal depuis 2003 où il a appris le français et a entrepris de nombreuses démarches pour s'intégrer dans la société québécoise. Malheureusement, beaucoup de ses efforts n'ont pas donné les résultats espérés car l'absence de statut empêche Monsieur Belaoui d'avoir accès à un emploi rémunéré. Cependant, il a montré sa détermination et son intérêt notamment en faisant du bénévolat en tant que téléphoniste réceptionniste à l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées. Alors qu'il est confiné aux locaux de l'église Saint-Gabriel depuis maintenant plus d'un an, sa lutte contre la déportation et pour un statut se poursuit.

Considérant que Monsieur Belaoui a démontré une bonne volonté et capacité à s'intégrer dans la société québécoise, nous vous demandons en votre qualité de Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, **d'agir immédiatement en faveur de Monsieur Belaoui, de ré-ouvrir son dossier, de régulariser immédiatement son statut et de le rencontrer accompagné par son comité de soutien.**

En tant que Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration vous avez le pouvoir d'accorder, sur des bases humanitaires, le statut de résident permanent à Monsieur Belaoui.

Connaissant votre intérêt pour la cause des personnes ayant des limitations fonctionnelles, nous vous prions d'exercer votre pouvoir et d'accorder immédiatement un statut de résident permanent à Monsieur Abdelkader Belaoui.

Dans l'attente d'une réponse positive, nous vous prions de recevoir, Madame la ministre, nos salutations les meilleures.

Chloé Serradori
directrice générale